

Formation EXECUTIVE MASTER EN GESTION DE PATRIMOINE

Bac+5 / RNCP 7

Titre EXPERT EN OPTIMISATION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE

Éligible CPF

 **JurisCampus**
Institut de formation professionnelle

 Le titre d'Expert en Optimisation et Transmission du Patrimoine est une formation reconnue par l'État (Titre de niveau 7 (RNCP38029) enregistré au Répertoire National de la Certification Professionnelle par décision du Directeur de France compétences en date du 20/09/2023, date d'échéance de l'enregistrement 20/09/2026).

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Concevoir une stratégie commerciale pour une structure patrimoniale
- Mettre en place un modèle de stratégies patrimoniales
- Élaborer des stratégies d'allocations d'actifs financiers
- Gérer les problématiques de gestion des ressources humaines

MODALITÉS DE LA FORMATION



Modalités d'examen

- Questionnaires à Choix Multiples (QCM)
- Mises en situation client (écrit et oral)



Modalités pédagogiques

Formation en E-learning
via une plateforme de formation
accessible 24h/24 et 7j/7



300 h de formation
Option 100% à distance
Session en octobre

THÉMATIQUES

Bloc 1. Concevoir des stratégies en gestion et en transmission du patrimoine

- L'approche patrimoniale globale
- Les stratégies de revenus
- Les stratégies d'optimisation du capital

Bloc 2. Élaborer des stratégies d'allocations d'actifs financiers

- L'environnement économique et réglementaire de la gestion d'actifs financiers
- La gestion et l'allocation d'actifs financiers
- Gestion de portefeuille d'actifs financiers

Bloc 3. Concevoir et mettre en œuvre une stratégie commerciale pour une structure patrimoniale

- Mettre en place une stratégie de communication pour développer l'activité
- Concevoir les outils de communication du cabinet
- Élaborer la stratégie commerciale du cabinet

Bloc 4. Manager les collaborateurs d'une structure patrimoniale

- Les leviers managériaux pour développer son activité
- Les dimensions juridiques et RH de la relation de travail

Examen AMF* / Examen AMF Finance Durable** : accessibles pendant la formation

PRÉREQUIS

- Être titulaire du titre de Conseiller en Gestion de Patrimoine (Titre RNCP niveau 6) délivré par l'institut
- ou être titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP niveau 6 ou niveau 7 dans la catégorie NSF 313 ou NSF 128
- ou être titulaire d'un Master 1 en Droit délivré par une Université
- ou être titulaire d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, jugé par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment
- ou pouvoir attester, dans un domaine en lien avec la gestion de patrimoine, d'une expérience professionnelle jugée suffisante par le comité de sélection



**E-learning
& Coaching**

STATUTS ACCESSIBLES



- Compétence Juridique Appropriée (CJA)
- Professions immobilières
- Intermédiaire en assurance (IAS niv1)
- Conseiller en Investissements Financiers (CIF)*
- Intermédiaire en Financements Participatifs (IFP)
- Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP niv1)

*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39, et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF

** Examen AMF Finance durable en application des articles 312-5, 318-9, 321-39 et 325-26 du règlement général de l'AMF. Certification n° FD-4 du 28/09/2021

82%
taux de
réussite

88%
satisfaction
client

FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

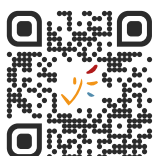
Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation. **JurisCampus** met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

CONTACTEZ-NOUS

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation



05 62 88 28 43
contact@juriscampus.fr



JurisCampus
Technoparc 3 - Bat. 10 - 1202 l'Occitane - 31670 Labège
Tél. : 05 62 88 28 43 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr

 **FRANCE
compétences**
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP

Ne pas jeter sur la voie publique

INGÉNIEUR PATRIMONIAL



Métier

L'ingénieur patrimonial **apporte ses conseils et son expertise en matière juridique, fiscale et patrimoniale**. Il accompagne ses clients dans la mise en place de solutions en matière patrimoniale et successorale. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres corps de métier tels que les notaires, avocats, courtiers, etc.

Disposant de la Compétence Juridique Appropriée, il peut effectuer les déclarations de revenus de ses clients. Il propose des solutions sur-mesure à ses clients grâce à son expertise pluridisciplinaire. Par ailleurs, l'ingénieur patrimonial peut s'occuper également de fournir un support juridique et fiscal aux commerciaux qui œuvrent sur le marché français. Il effectue aussi une veille juridique et fiscale permanente pour être aux courants de tous les événements touchant le domaine.

L'ingénieur patrimonial **fait preuve de leadership envers son équipe** qu'il peut être amené à diriger. Fort de son empathie naturelle et de ses qualités de management accrues, il sait se faire comprendre et optimiser la gestion de son cabinet. Doté d'un sens commercial aiguisé, il participe au développement de son cabinet. Il est présent pour appuyer ses clients dans des moments charnières de leurs vies.

E-learning & Coaching

Le **E-learning** chez JurisCampus c'est :

- Combiner les modalités dans un dispositif complet avec des ressources variées
- Un accompagnement permanent
- Un apprenant au centre de l'apprentissage
- Un parcours de formation qui permet de se former à son rythme

Dans l'optique d'aider l'apprenant dans son apprentissage, tous nos cours sont construits de la même manière, un environnement pédagogique fort aux multiples entrées cognitives sera mis à votre disposition. De ce fait, vous retrouvez donc toujours la même organisation d'une leçon à l'autre.

La leçon : Vos leçons sont présentées dans l'ordre de la maquette pédagogique. Nous mettons à disposition des ressources documentaires complémentaires (textes de loi, etc.). Nous agrémentons nos enseignements d'illustrations par animations, simulations permettant une meilleure appréhension du contenu.

Les outils : Barre de Progression, Calendrier, Evènements à venir, Forum pédagogique.

La synthèse : Un résumé des points essentiels, en quelques minutes, de votre leçon.

La mise en pratique de vos cours : De nombreux exercices aux formes diverses sont mis à votre disposition vous permettant d'apprendre de manière ludique tout en variant les biais cognitifs. Ainsi, suivant les leçons, vous retrouverez :

- Des quiz
- Des devoirs avec corrections détaillées
- Des jeux divers tels que mots croisés, qui veut gagner des millions ...
- Des mises en situation vous permettant d'explorer plusieurs solutions

Le Coaching : Une équipe pluridisciplinaire est là pour vous répondre par téléphone, mail ou sur les différents forums de la plateforme de formation. Questions de cours, examens, motivation, organisation, administratif : JurisCampus est là pour vous.

Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation !

Chiffres-clés

Rémunération

Débutant : entre 35 et 45 k€

Confirmé : entre 45 et 70 k€

La rémunération de l'Ingénieur Patrimonial comporte une part importante de variable et elle dépend également des statuts ORIAS qu'il possède. Source APEC

Qui recrute

Banques privées



Cabinet Gestion Patrimoine

Family office

Indépendants

100%

Les évolutions de carrière

- Expert en Allocation d'actifs
- Expert en Patrimoine du chef d'entreprise
- Juriste du Patrimoine
- Expert en Optimisation et transmission du Patrimoine

Espace général

Assistance

Espace Webconférences

Espace de co-working

Conseils du coach



Une ingénierie pédagogique globale

- Serious game
- Classes virtuelles
- Adaptative learning
- Coaching
- Social learning
- Mobile learning
- Co-working digital
- Picking learning
- Contrôle des connaissances
- Auto-évaluation



05 62 88 28 43

contact@juriscampus.fr



JurisCampus
Technoparc 3 - Bat. 10 - 1202 l'Occitane - 31670 Labège
Tél. : 05 62 88 28 43 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

